



BUILDING INFORMATION MODELING

Durée
2 jours



Structure de
formation
Service
Commun de
la Formation
Continue

Présentation

Modeleur du bâtiment

Les + de la formation

Une part importante de la formation consacrée à l'utilisation et la pratique du logiciel Revit

Intervenant : Éric PRADIER, Enseignant à l'IUT dans les domaines de la construction (DAO, BIM, projets, construction durable), des structures et stabilité (actions sur les structures, construction bois, béton armé), confort et énergie (acoustique et thermique du bâtiment) et de l'organisation de la production

Objectifs

Modéliser un ouvrage par un travail collaboratif sur sa maquette numérique

Savoir faire et compétences

Participer au flux de travail permettant la collaboration autour d'un modèle central

Organisation

Aménagements particuliers

Un équilibre de présentations théoriques et d'exercices pratiques dans une Salle-atelier équipée et dédiée à cette formation

Admission

Conditions d'accès

Sur dossier et entretien

Public cible

Concepteur, ingénieur, architecte, dessinateur, ingénieur en génie civil, responsable de bureaux d'études

Droits de scolarité

Frais de formation : 800 €

Capacité d'accueil



6 participants minimum

Infos pratiques

Contacts

Responsable Formation continue

Catherine Bellanger

📞 +33 4 34 43 21 93 - 06 10 40 20 41

✉ catherine.bellanger@umontpellier.fr

Lieu(x)

📍 Nîmes - IUT

En savoir plus

Vidéo sur le Service Formation Continue

🔗 <https://video.umontpellier.fr/video/10775-presentation-du-service-formation-continue-de-luniversite-de-montpellier/ccbf081d3c24663cf32b0206cb5acbb2103cc208da8483b5c27770f807d7c8ac/>



Programme

Organisation

PROGRAMME

JOUR 1 :

- Définir la notion de modèle central
- Appréhender la complexité des flux de travail
- Comprendre des outils de gestion de la collaboration
- Situer la modélisation d'une maquette dans un processus BIM

JOUR 2 :

- Savoir adapter le flux de travail à un processus collaboratif
- Comprendre les différences et repérer les normes
- Définir des objectifs et des règles du travail collaboratif
- Optimiser la collaboration par l'utilisation des sous-projets